

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE 🇫🇷 L'heure a sonné pour les écoliers de reprendre le chemin de leur classe. **Au 1^{er} septembre ce sont plus de 70 enfants de 3 à 11 ans qui seront accueillis** pour partie à Saint André (maternelle) et pour partie à Louzac (primaire).

Cette rentrée scolaire sera l'occasion d'accueillir un nouvel enseignant. Il s'agit de Franck MARSAL-BONACHI en remplacement d'Emmanuelle LABATUT mutée dans un autre département. Il assurera également la direction des deux classes de Louzac. Ce sera le seul changement notable pour l'équipe enseignante et le personnel communal dédié au scolaire.

Les enfants, outre la qualité de l'enseignement proposé, retrouveront les autres **points forts d'une scolarisation à LOUZAC SAINT ANDRÉ** : une cuisine traditionnelle faite sur place, un cadre agréable, un environnement bucolique, une garderie jusqu'à 19 H avec de l'aide aux devoirs, etc...

Je ne peux que souhaiter une bonne année scolaire à tous les enfants et que la situation tant sanitaire qu'économique ne vienne pas perturber une scolarité qui doit leur donner le « bagage » nécessaire pour réussir leur future vie d'adulte.

Bien évidemment l'inflation et les contraintes énergétiques auront un impact sur les services périscolaires proposés par la municipalité. En effet s'additionneront trois hausses de prix distinctes : le chauffage, les denrées alimentaires et les salaires. Tout sera fait pour en minorer les effets mais malheureusement les marges de manœuvre locales sont faibles. Comme pour chacun de mes concitoyens je ne peux qu'espérer que l'hiver ne sera pas trop froid et qu'au niveau géopolitique la situation s'améliore.

Mais à chaque jour sa peine et gardons foi en l'avenir. Pour l'heure je me réjouis de voir que nos trois classes se portent bien, que tous les acteurs scolaires veulent aller de l'avant pour que l'école continue à être un poumon essentiel pour notre Commune.

Bonne rentrée à tous.

Lilian JOUSSON

CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Afin de vous **accompagner pour mieux comprendre et utiliser votre ordinateur, votre portable ou votre tablette** Grand Cognac a mis en place un service gratuit.

Une conseillère numérique sera présente à la bibliothèque municipale de LOUZAC SAINT ANDRÉ les lundis suivants de 14 H à 17 H :

- 05 et 19 septembre
- 03 octobre
- 14 novembre
- 12 décembre

Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.7.08.90 / michele.ladik@grand-cognac.fr)

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 05 septembre - lundi 19 septembre

La distribution en porte en porte des sacs jaunes est prévue pour la première quinzaine d'octobre.

FISSURES

La canicule a frappé tout l'été et a fait apparaître des fissures dans certaines habitations.

Si c'est le cas, **merci de le signaler avant le 1er octobre à la mairie** (par mail ou par courrier).

Ce recensement permettra de faire une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle dès lors qu'il y a aura suffisamment de cas avérés sur la Commune.

PASS SPORT

L'Etat peut subventionner l'adhésion d'un jeune à un club sportif à hauteur de 50 € pour la saison 2022-2023.

Cette aide est réservée aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire (6-17 ans), l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (6-19 ans), l'allocation aux adultes handicapés (16-30 ans). Peuvent en bénéficier les étudiants boursiers (jusqu'à 28 ans révolus).

Toutes les informations sont sur : www.sports.gouv.fr/pass-sport

AGENDA

ÉCOLES

Judi 1^{er} septembre

Rentrée des classes

DIANE DES BORDERIES

Vendredi 02 septembre 18 H 30

Assemblée générale de la Société de Chasse au local de l'association à SAINT LAURENT DE COGNAC

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 05 septembre 14 H 00

Réouverture au public

PAROISSE

Pas de messe de prévue dans les églises Saint André et Saint Martin en septembre.

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS :

BOURSAUD Michel 27 juillet

SALON DE COIFFURE

A partir de septembre le salon Lova Coiff sera ouvert :

- lundi & mardi 9 H – 18 H 00
- mercredi, jeudi & vendredi 9 H – 18 H 30
- samedi 9 H – 16 H 00

Possibilité de prendre rendez-vous en ligne sur Planity.

Nouveau : service barber (taille de barbe sculptée et rasage complet au rituel de serviette chaude)

TRAIL

Le trail organisé par "les Tritons cognaçais" se déroulera le **dimanche 09 octobre**. Plusieurs circuits au départ et à l'arrivée du terrain de football permettront aux participants de sillonner les communes de LOUZAC SAINT ANDRÉ et SAINT LAURENT DE COGNAC.

SOIRÉE PAËLLA

L'Ibérica organise le **samedi 05 novembre** une soirée paëlla (traiteur "El Diego") à la salle des fêtes avec animation musicale par un DJ.

Réservations obligatoires auprès de L'Ibérica.

COQUILLES DE NOIX GRATUITES

La Noyeraie des Borderies offre gratuitement jusqu'au 04 septembre ou épuisement des stocks ses coquilles de noix (utilisables par les jardiniers et par les propriétaires de chaudières adaptées).

Pour en profiter il faut prendre rendez-vous (☎06 68 09 18 05) et venir récupérer la quantité souhaitée avec un contenant (le matériel et la main d'oeuvre pour le chargement ne sont pas fournis).

FIBRE

Déjà de nombreux logements sur la commune sont éligibles à la fibre. **De nouveaux foyers vont le devenir dans les prochains jours** (notamment la partie comprenant Saint André).

Chacun peut donc s'abonner. **Les différents opérateurs téléphoniques sont actuellement en période de démarchage.** Celui-ci peut prendre diverses formes : téléphone, internet, visite à domicile, permanence dans la commune. Bien évidemment chacun devra vérifier l'identité du démarcheur (il peut y avoir en effet des personnes malhonnêtes). Et nul ne peut se prévaloir d'être mandaté par la mairie.

*Le camion Fibre Orange stationnera le **jeudi 08 septembre de 10 H à 18 H 30** Place des Borderies (en face de l'Ibérica). Des techniciens seront à la disposition des habitants pour répondre aux questions.*

NOUVEAUX ARRIVANTS

L'été est propice aux déménagements.

Pour tout nouvel arrivant, **merci de se signaler à la mairie :**

- en passant au secrétariat (6 rue de la Vallée, dans le bourg de Louzac (à côté de l'église Saint Martin)
- en téléphonant (☎ 05.45.82.18.80)
- en envoyant un courriel (mairie.louzacstandre@wanadoo.fr)

Ouverture du secrétariat de la mairie :
- de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H les **lundi, mardi et mercredi**
- de 9 H à 12 H et de 13 H à 17 H le **vendredi**.

Fermeture au public le jeudi.

DEMANDES D'URBANISME

Pour réaliser des travaux sur le bâti existant, pour faire des extensions de construction, pour transformer des dépendances en pièce d'habitation, il est obligatoire de faire une demande d'urbanisme (déclaration préalable, permis d'aménager, de construire, de démolir, etc....).

Cela permet bien évidemment de respecter la Loi et notamment le Plan Local d'Urbanisme. Certains travaux peuvent donner lieu à une taxation, ce n'est jamais agréable mais c'est remplir son devoir de citoyen et participer à l'effort collectif. Et surtout **cela permet d'obtenir le certificat de conformité** qui sera demandé lors d'une vente et dont l'absence peut créer des tracasseries administratives et aussi des baisses de prix !

Toute demande d'urbanisme est à déposer :
- soit sur le site internet grand-cognac.fr (aller sur vivre-et-participer/urbanisme/l'instruction-du-droit-des-sols)
- soit directement au secrétariat de la Mairie.